



21.319

Standesinitiative Jura.**Impfungen von öffentlichem Interesse
müssen für alle zugänglich sein****Initiative déposée****par le canton du Jura.****Des vaccins d'intérêt public
qui doivent être accessibles
à toutes et tous***Vorprüfung – Examen préalable***CHRONOLOGIE****STÄNDERAT/CONSEIL DES ETATS 08.12.22 (VORPRÜFUNG - EXAMEN PRÉALABLE)**

Präsidentin (Häberli-Koller Brigitte, Präsidentin): Sie haben einen schriftlichen Bericht der Kommission erhalten. Die Kommission beantragt einstimmig, der Initiative keine Folge zu geben.

Stöckli Hans (S, BE), für die Kommission: Diese Standesinitiative Jura wurde am 22. September 2021 eingereicht, also in einer Zeit, in der die Versorgung mit Medikamenten weltweit tatsächlich sehr ungenügend war. Diese Initiative möchte, dass wir uns unserer humanitären Verantwortung entsprechend verhalten und darauf pochen sollen, dass die von der WTO vorgesehene Flexibilität bezüglich der Zurverfügungstellung von Covid-19-Impfstoffen stärker genutzt wird. Dabei sei auch eine Lockerung des Patentschutzes unumgänglich. Diese vorübergehende Aufhebung des geistigen Eigentums sei gerechtfertigt.

Die vorberatende Kommission teilt diese Meinung einstimmig nicht. Einerseits habe sich die Situation seither zum Glück weltweit erheblich verändert, hieß es. Heute ist nicht der Impfstoff das Problem, sondern die Logistik, um diesen zu verteilen; wir haben die Situation, dass mehrere Millionen Impfstoffdosen vernichtet werden mussten. Andererseits sind wir der Meinung, wie uns auch vom Eidgenössischen Institut für Geistiges Eigentum dargelegt wurde und wie es auch der Bundesrat in anderem Zusammenhang gesagt hat, dass der Patentschutz mit ein Grund war, weshalb es innerhalb einer kurzen Zeit gelungen war, diese Impfstoffe zu produzieren.

Ohne diesen Patentschutz wäre es kaum möglich gewesen, die entsprechenden Investitionen in die neuen Technologien zu tätigen. Dementsprechend hat auch die 12. Ministerkonferenz der WTO im Juni dieses Jahres den Vorschlag Indiens und Südafrikas abgelehnt, den Patentschutz temporär auszusetzen, was identisch ist mit dem Anliegen des Kantons Jura.

Wir sind der Meinung, dass die Lage sich verändert hat und dass die Grundidee der Aufweichung des Patentschutzes nicht zielführend wäre. Dementsprechend beantragen wir, diese Initiative nicht zu unterstützen.

Sommaruga Carlo (S, GE): Je ne suis pas membre de la commission, mais je suis depuis longtemps la problématique des brevets. Je reviens sur un des arguments repris par la commission et qui a été cité par le rapporteur de commission. C'est l'un des éléments exprimés par l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle pour rejeter l'initiative.

Contrairement au narratif dominant, les brevets sont le plus souvent des obstacles à l'accès de toutes et tous aux médicaments et pas vraiment les boosters de la recherche. La réalité est que la recherche et les découvertes essentielles en matière de médicaments sont fondamentalement financées par des instituts de recherche publics et des universités. Elles sont financées par les deniers publics.

Concernant le cas spécifique du vaccin contre le Covid-19, il y a une démonstration patente. L'ARN messager a été découvert dans les années soixante à l'Institut Pasteur, entité publique française. La mise au point de la technologie vaccinale fondée sur l'ARN messager est le fruit de travaux menés par de brillants chercheurs depuis les années quatre-vingt au cœur des universités américaines, canadiennes et européennes, qui, lors



du déclenchement de la pandémie de Covid-19, mettaient déjà au point des vaccins à ARN messager mais sur d'autres problématiques, pour d'autres virus. Les premiers séquençages complets des génomes du coronavirus, éléments indispensables à l'élaboration du vaccin à ARN messager, ne sont pas le fruit du secteur privé, mais des autorités chinoises et des centres de recherche publics et également de l'Institut Pasteur. Enfin, la phase ultime de réalisation des premiers vaccins contre le Covid-19 par les entreprises américaines a été largement financée par les pouvoirs publics américains dans le cadre de l'opération "Warp Speed" – et par les pouvoirs publics européens – au cours de laquelle des milliards de dollars ont été versés aux entreprises privées pour accélérer la phase opérationnelle, la production et la distribution des vaccins. Rien que Moderna a reçu 2,5 milliards de dollars! La Suisse y a aussi contribué par ses précommandes de vaccins, ainsi que par son soutien financier à la "Coalition for Epidemic Preparedness Innovations" (CEPI), qui finance la recherche appliquée en matière de vaccins.

La préoccupation du canton du Jura est donc parfaitement fondée. Il n'y a aucune raison de maintenir des priviléges financiers d'un brevet en faveur d'entreprises qui, finalement, n'ont ni financé ni développé la technologie du vaccin, alors que les besoins sanitaires à l'échelle mondiale étaient immenses. De plus, il convient de se rappeler – comme cela a été dit par le rapporteur – que, en 2020 déjà, l'Afrique du Sud et l'Inde, soutenues par près d'une centaine de pays, demandaient, dans le cadre de l'OMC, la levée temporaire des brevets sur les vaccins Covid-19. En raison de l'obstruction résolue de l'Union européenne, de la Suisse et du lobby des pharmas, la douzième Conférence ministérielle de l'OMC, qui s'est tenue à Genève en juin 2022, a abandonné cette revendication pour accoucher d'une résolution insipide, rappelant le cadre légal posé par l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce. Toutefois, grâce à la monumentale pression politique internationale, les Etats développés et les entreprises pharmaceutiques se sont vus contraints de réaliser les transferts de technologies de vaccins vers les pays du Sud. Les premiers ont été annoncés en février 2022, soit plus de deux ans après le début de la pandémie.

En conclusion, l'initiative est certes obsolète sous l'angle du Covid-19, mais l'enjeu de l'accès aux médicaments sous brevet à prix abordable, pour les populations les plus déshéritées de la planète, reste entier, alors que les négociations en vue d'un traité international sur la réponse aux futures pandémies sont en cours à l'OMS. Il est donc important de retenir l'idée, même s'il n'y a pas lieu de s'opposer à la majorité dans ce cadre-là.

Der Initiative wird keine Folge gegeben

Il n'est pas donné suite à l'initiative

AB 2022 S 1221 / BO 2022 E 1221